



# Rapport d'activité 2009

Le **Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace** est une association qui a pour objet de promouvoir la connaissance et la protection des mammifères sauvages et de leurs habitats en Alsace.

Créé en 1993 à l'initiative de chiroptérologues alsaciens, le GEPMA développe son action selon trois grands axes :

- **La connaissance** : par la mise en place de groupes de travail thématiques, la gestion d'une banque de données, la publication d'articles et d'ouvrages scientifiques, l'expertise dans le domaine des mammifères,...
- **la protection** : par l'élaboration de programmes d'action pour la protection d'une espèce (Grand Hamster ou Castor par exemple) ou de groupes d'espèces (Chiroptères ...), le soutien aux grands dossiers liés à la préservation des habitats en Alsace (Natura 2000,...), la participation à diverses commissions administratives, la préservation, l'aménagement et la gestion de sites sensibles,...
- **la sensibilisation** : par la mise en place d'animations et la création de supports pédagogiques (expositions, montages audiovisuels, stages, visites guidées, plaquettes d'information,...) sur les mammifères pour répondre aux sollicitations des scolaires ou du grand public.

Le GEPMA compte environ 100 membres. Il est agréé au titre de la protection de la nature et de l'environnement dans le cadre régional. Il est le Coordinateur Chiroptères Alsace pour le compte de la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères (SFPEM). Il est membre actif d'Alsace Nature, la Fédération régionale des associations de protection de la nature.

Ce rapport présente les principales actions menées par l'association au courant de l'année 2009.

<b>Volet Connaissance</b> .....	<b>3</b>
Suivi Chiroptères .....	3
Suivi Micromammifères .....	3
Suivi Blaireau .....	4
Suivi Hamster .....	4
Atlas de répartition des mammifères sauvages d'Alsace .....	5
Le comité d'homologation régional .....	5
Le SIBA (Suivi des Indicateurs de la Biodiversité en Alsace) .....	6
Autres actions .....	7
<b>Volet Protection</b> .....	<b>8</b>
Inventaire et protection des petits mammifères des Hautes-Vosges .....	8
Protection de cavités à Sainte-Croix-aux-Mines .....	9
SNCF - terriers de Blaireau .....	9
Blaireau – dépôt de plainte .....	10
Protection du Grand Hamster .....	10
Médiation Faune Sauvage .....	11
<b>Volet Sensibilisation</b> .....	<b>12</b>
Site internet : .....	12
Sensibilisation : .....	12
<b>Volet Vie associative</b> .....	<b>12</b>

## Volet Connaissance

### *Suivi Chiroptères*

Les actions de suivi sont dépendantes du cycle biologique des Chiroptères :

- En été, captures au filet, prospection de bâtiments et indentation au détecteur ultrason.
- En hiver, prospection des mines et cavités.

Les 31 séances de captures réalisées ont permis d'identifier 98 individus (13 espèces).

Avec la collaboration de l'ensemble de la "coordination chiroptères Alsace", le GEPMA a coordonné, pour la 10ème année consécutive en Alsace, un comptage hivernal simultané dont la date a été fixée au week-end du 31 janvier et 1 février. Les résultats de cette opération sont partiellement intégrés au SIBA.

Au total 141 cavités se trouvant sur 43 communes ont été prospectées en 2009 et 13 espèces ou groupes d'espèces ont été contactés pour un total de 1675 individus dénombrés

Le nombre d'individus par cavité est proche de celui des trois dernières années (11,9). Après une augmentation du nombre d'individus moyen par cavité de 2000 à 2007 on tend visiblement vers une stabilisation.



Photo : Wikipédia



Photo GEPMA

### *Suivi Micromammifères*

Le groupe micromammifère a pour objet principal l'étude des populations de micromammifères à partir des restes osseux contenus dans les pelotes de rapaces nocturnes.

En 2009, 50 séances de décorticage ont été organisées rassemblant en tout une trentaine d'observateurs. Ce sont au total 10 000 proies qui ont été analysées au cours de l'année.

Parmi les 19 espèces de micromammifères qui ont été identifiées, l'année 2009 a été marquée par la découverte d'une Crossope de Miller sur la commune de Leimbach dans le Haut-Rhin. Il s'agit de la première mention de cette espèce en Alsace !

De tels résultats n'auraient pas été atteignables sans le concours des nombreux bénévoles qui sont partis à la recherche de pelotes dans les églises, granges et autres lieux fréquentés par les chouettes et hiboux.

## Suivi Blaireau

**Le suivi Blaireau** réalisé par le GEPMA, qui s'inscrit dans le cadre du SIBA, est une opération unique en France. Ce sont près de 400 terriers qui sont inventoriés dont les 2/3 sont suivis par un réseau de 84 bénévoles. Des inventaires exhaustifs sur des territoires pilote sont en cours, et apporteront des infos complémentaires.

Les rencontres annuelles du réseau se sont déroulées le 12 décembre.



Photo A. Blattner

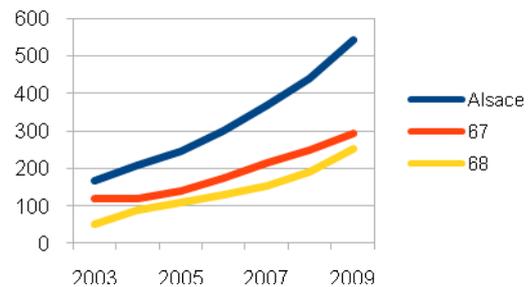
## Suivi Castor

Depuis 2004, un suivi des populations de castor présente au nord de Strasbourg est fait par des bénévoles du GEPMA.

Sur le site de Fort-Louis, lors de la saison 2008-2009, une cinquantaine de chantiers a été identifiée alors que seuls 14 ont été trouvés pendant la saison 2009-2010. Ce suivi semble indiquer que probablement seuls 2 individus subsistent sur le secteur.

Par ailleurs, de nouveaux chantiers ont été découverts sur la Moder et la Zorn.

Evolution du nombre de sites suivis



## Suivi Hamster

Le GEPMA a organisé un comptage de terrier de Grand Hamster le lundi 13 avril sur le ban de Willgotheim. Ce comptage a rassemblé une quarantaine de participants.

Le GEPMA a également participé au comptage organisé par l'ONCFS le 25 avril sur la commune de la Wantzenau (14 participants).

Le GEPMA participe au réseau Hamster piloté par l'ONCFS et a co-animé une session de formation "Hamster" au LEGTA d'Obernai.



Photo A. Blattner

## Atlas de répartition des mammifères sauvages d'Alsace

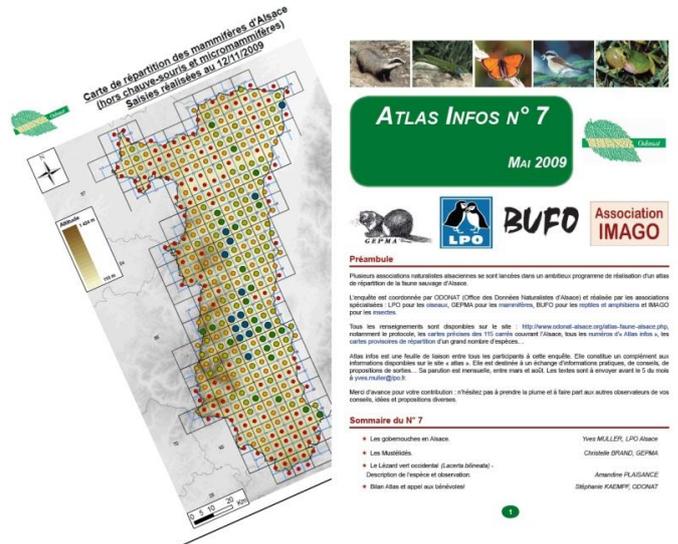
Le projet d'Atlas de répartition de la faune sauvage d'Alsace a été lancé en 2006 par l'association ODONAT. L'objectif de l'enquête est d'obtenir durant une période définie une image la plus juste possible de la répartition de la faune sauvage d'Alsace : oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens ainsi que quelques groupes d'insectes (orthoptères, odonates et rhopalocères).

L'enquête est coordonnée par ODONAT (Office des Données Naturalistes d'Alsace) et réalisée par les associations spécialisées. Depuis le début du projet, le GEPMA collecte ainsi les données issues du réseau de bénévoles et réalise des prospections spécifiques notamment pour la recherche des chiroptères et des micromammifères.

Les principales actions menées pour l'Atlas en 2009 ont été les suivantes :

- animation du réseau de bénévoles ;
- sensibilisation et formation des observateurs ;
- réalisation de 3 articles sur l'identification des espèces dans la revue Atlas Infos (2 numéros) ;
- réalisation de démarches auprès d'autres organismes pour la collecte de données.

Pour l'année 2009, environ 10 000 données ont été enregistrées via le portail atlas d'ODONAT par environ 150 participants.



## Le comité d'homologation régional

Début 2009, un comité d'homologation régional composé de 8 membres a été constitué. Le but premier de comité est de centraliser et de valider certaines données mammalogiques relatives au statut d'une espèce rare ou peu commune à l'échelle régionale ou dont l'observation ne correspond pas au schéma d'apparition connu (date ou lieu d'observation inhabituels).

La validation de ces données permettra :

- d'accroître les connaissances concernant le statut de ces espèces ;
- d'augmenter les connaissances sur l'identification des mammifères en informant les observateurs des critères d'identification ;
- de fournir des compléments d'information sur les observations occasionnelles pour la réalisation de l'Atlas faune sauvage et des autres publications naturalistes ;
- de sécuriser la validité des données utilisées pour les travaux naturalistes.

Au cours de l'année 2009, 40 fiches d'homologation ont été examinées concernant 5 espèces.

## **Le SIBA (Suivi des Indicateurs de la Biodiversité en Alsace)**

Le projet de « Suivi des Indicateurs de la Biodiversité en Alsace » consiste à étudier l'évolution annuelle de la biodiversité en Alsace à partir de 23 indicateurs faunistiques pertinents. L'objectif de cet observatoire régional de la biodiversité faunistique est de mieux connaître l'état de l'environnement et de suivre ses évolutions afin de contribuer à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques.

La coordination du projet est assurée par ODONAT de même que la synthèse et l'analyse des résultats.

Le GEPMA, l'un des partenaires de ce projet, prend en charge depuis 2004 (année de lancement du SIBA) l'élaboration, la mise en place et le suivi de 5 indicateurs mammifères :

- Comptage hivernal des chiroptères : richesse spécifique
- Comptage hivernal des chiroptères : importance des populations
- Suivi des colonies de parturition de Grand Murin
- Suivi des populations de Blaireau d'Europe
- Suivi de la diversité des micromammifères dans le régime alimentaire de l'Effraie des clochers

Les résultats pour 2009 sont les suivants :

- Richesse spécifique hivernale des chiroptères : tendance à la baisse ;
- Diversité spécifique hivernale des chiroptères : tendance à la stabilité ;
- Colonie de Grand Murin : tendance à la stabilité,
- Population de Blaireau : tendance à l'augmentation ;
- Diversité spécifique des micromammifères dans le régime alimentaire de l'Effraie des clochers : tendance à la stabilité.

Le travail de terrain est effectué comme chaque année, pour l'essentiel par des bénévoles du GEPMA avec l'appui de l'équipe salariée (notamment pour compléter les relevés).



Photos : GEPMA

## Autres actions

Le GEPMA développe d'autres actions (prospection Rat des moissons, muscardins ...) et participe aux réseaux Lynx et Loutres.

Un partenariat avec **le CNRS** se développe dans le cadre d'une étude bio-éthologique sur le Blaireau. Ce projet de recherche "Développement d'un microsystème embarqué de navigation à l'estime appliqué à l'étude du comportement locomoteur et de la dépense énergétique chez l'homme et de l'animal sauvage" (NAVIMELES) est financé par une subvention de la Région Alsace.

Le GEPMA participe au volet "étude de terrain sur la démographie des blaireaux d'Europe en Alsace". Il s'agit, en particulier de cartographier les complexes de terriers de blaireaux déjà connus par le GEPMA en Alsace et de vérifier la présence/absence des blaireaux en 2009.

En outre le système "Sesame" de détection automatique des entrées/sorties des animaux développé par l'IPHC a été déployé sur certains complexes pour définir le nombre d'occupants.

Le GEPMA intervient également en qualité d'expert comme pour "l'expérimentation d'un protocole d'inventaire des chiroptères en altitude dans le cadre de projets éoliens" (étude Ostwind - Le Bonhomme) et réalise des études ponctuelles comme par exemple "l'inventaire des chiroptères de la réserve naturelle du Rohrschollen" (Strasbourg).



Photos Wikipédia



Photos GEPMA

## Volet Protection

### *Inventaire et protection des petits mammifères des Hautes-Vosges*

Ce projet, qui est notamment réalisé avec le soutien de la Fondation Nature & Découverte, s'articule autour de trois grands objectifs :

**Objectif scientifique** en précisant le statut de 5 mammifères (Musaraigne alpine, Crossope de Miller, Sérotine bicolore, Sérotine de Nilsson, Oreillard montagnard) afin de préciser les enjeux liés à leur protection.

**Objectif de conservation** avec notamment la mise en protection de cavités hébergeant des colonies de chauves-souris (Vallée de la Thur, Vallée de la Liepvrette).

**Objectif pédagogique** avec des opérations de sensibilisation du grand public (conférences, animations « pelotes », sorties guidées).

Pour l'année 1999, les inventaires ont été principalement effectués entre le 24 et le 30 août sur 2 secteurs :

- Réserve naturelle nationale du Frankenthal,
- Réserve naturelle régionale du Rotenbach

Pour les chiroptères, les 6 soirées de capture (au filet maillant) ont permis d'identifier 17 individus de 10 espèces différentes. A noter la capture d'une Sérotine de Nilsson ainsi que celle d'un Murin de Bechstein.

Pour les micromammifères, 68 pièges ont été posés pendant une

période de 8 jours consécutifs autour du CINE du Rothenbach. Malgré un temps particulièrement sec, cette session a permis de déterminer 25 individus de 4 espèces différentes (13 Campagnols roussâtre, 7 Mulots à collier, 4 Musaraignes pygmée et 1 Lérot). A noter qu'une Musaraigne couronnée carrelet a également été trouvée morte en bord de route sur le secteur d'étude.

Ce projet a permis de réaliser la protection d'un des plus importants sites d'hibernation du Haut-Rhin : le tunnel d'Urbès (entre 150 et 175 spécimen de 8 espèces différentes). Les travaux, confiés à une entreprise spécialisée, ont pu être réalisés.



Photos GEPMA

## **Protection de cavités à Sainte-Croix-aux-Mines**

Dans le cadre de mesures d'accompagnement du réaménagement du tunnel Lemaire par la SAPR, le GEPMA avait proposé la sécurisation de sites d'hibernation dans le secteur.

Une étude a permis de définir les sites dont la fermeture est prioritaire pour la conservation des chauves-souris.

En 2009, les contacts ont été pris avec une entreprise pour la réalisation des travaux et diverses démarches administratives ont été entreprises notamment avec la DRAC (obtention d'une autorisation de travaux), et l'ONF (négociation d'une convention).

Les travaux devraient débuter en 2010.

## **SNCF - terriers de Blaireau**

Le GEPMA s'est indigné auprès de la SNCF et de RFF du bétonnage de gueules et de terriers de Blaireau sur la Commune de Gundolsheim (Haut-Rhin) en début d'année 2009. Les responsables SNCF et RFF, ayant en charge la maintenance des ouvrages en terre, ont indiqué qu'ils devaient faire face à la multiplication ou l'amplification de dégradation des ouvrages en remblais supportant les voies de chemin de fer du fait de l'activité de terrassement du blaireau d'Europe. Le fait serait, d'après la SNCF, assez nouveau, et concerne différentes régions du Grand Est.

Pour la seule région Alsace, neuf cas sont considérés techniquement à problème. Ceci signifie qu'il faudra inévitablement les 'traiter' assez rapidement.



Photo GEPMA

Un partenariat avec la SNCF et RFF, est envisagé afin de gérer les terriers à "problème"» hors situation de crise.

Une réunion, en septembre, a permis les possibles mesures à prendre, déclinées selon trois axes complémentaires :

1. la prévention/détection,
2. les actions curatives d'urgence,
3. la gestion anti récidive.

Durant l'hiver 2009-2010, une action d'urgence a été engagée suite à la découverte de nouvelle sape importante à Merxheim. Le GEPMA est intervenu et en urgence un projet de sauvetage des blaireaux a été testé.



Photo Y. Handrich

## **Blaireau - dépôt de plainte**

Le GEPMA s'est constitué partie civile contre les auteurs de la destruction de deux blaireaux sur la commune de Bouxwiller (Haut-Rhin) en juillet 2009.

C'est sur la base d'un procès-verbal de l'ONCFS pour "chasse en temps prohibé" que cette plainte a été transmise au Procureur du TGI de Mulhouse.

Les deux tireurs se seraient "trompés" en identifiant le gibier, or, les faits sont clairement établis ainsi que le caractère intentionnel des tirs sur une espèce non chassable à la date des faits.



Photo GEPMA



Photo DREAL / M. Vireujean-AVES

## **Protection du Grand Hamster**

Outre la participation aux divers Comités de suivi (Plan de restauration, liaison VRPV-A35 ...), le GEPMA, en association avec Alsace Nature a co-animé une réunion de coordination inter-associative.

Cette réunion avait pour objet essentiel de définir une stratégie commune des associations notamment face au projet d'arrêté interministériel relatif aux conditions de demande et d'instruction des dérogations.

Il s'agissait également de préparer une ou plusieurs opérations "Hamster" dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité

L'association a également participé à la concertation organisée par Mme JOUANOT, secrétaire d'État chargée de l'Écologie à Paris le 23 décembre 2009.

## Médiation Faune Sauvage

Ce pôle est un service de la LPO et du GEPMA. Il a été créé en mars 2008 et est destiné à répondre aux appels concernant des questions liées à la petite faune sauvage, mammifères et oiseaux sauvages, protégés ou non.

La fusion des savoir-faire du GEPMA et de la LPO en un pôle unique de compétences permet ainsi chaque année la sensibilisation de nombreuses personnes à une "nature de proximité". La philosophie développée au sein de l'action « "médiation" consiste à trouver des solutions autres que la destruction des espèces et surtout qui s'inscrivent sur le long terme.

Le pôle Médiation Faune Sauvage a traité 639 demandes au cours de l'année toutes catégories confondues. Ce chiffre est en très légère baisse comparé à l'année précédente (2008 = 676). Mais au moins une cinquantaine d'appels n'a pu être référencée suite au changement du système de notation en 2009.

La répartition est la suivante :

- Chiroptères : 138 cas (22%)
- Autres mammifères : 105 (16 %)
- Oiseaux : 396 (62 %)

Il convient de noter que la répartition géographique reste quasiment identique aux années précédentes : près des 2/3 des demandes gérées par le pôle MFS proviennent du Bas-Rhin.

Par ailleurs, le projet d'un nouveau centre de soins a bien avancé. Il accueillera également les petits mammifères (des boxes spécifiques pour les mammifères seront créés), y compris chiroptères. Les grosses espèces (blaireau, sanglier ...) continueront à être envoyées au GORNA.

### Vie associative

## Le pôle « Médiation Faune Sauvage » au service des animaux et du public

En mars 2008 était mis en place le nouveau service issu des compétences de la LPO Alsace et du GEPMA, le pôle « Médiation Faune Sauvage » tout cahier central du LPO Infos N°101. Un an après son démarrage, le bilan s'avère très positif.

Le pôle MFS, qui consiste à apporter une réponse à toutes les questions relatives à la petite faune sauvage, traite un nombre croissant de demandes. Initialement axé sur les problèmes mammifères, il s'est ouvert à part entière au cas des oiseaux.

### Le Pôle Médiation Faune Sauvage en quelques chiffres

Le pôle MFS a fonctionné sans discontinuer depuis sa création en mars 2008. Le bilan des actions menées montre à quel point les interventions sont nombreuses et couvrent un large champ, à la fois d'un point de vue géographique et en termes d'espèces. Ainsi, 676 demandes ont été traitées sur l'Alsace, dont 132 concernent des chauves-souris, 121 les autres petits mammifères et 424 des oiseaux. Pour ces derniers, 329 étaient des oiseaux en perte de vue ou blessés, dont la plupart a été orientée vers le centre de soins de Plettenheim (qui accueille parallèlement des oiseaux appriétés directement, sans passer par le pôle MFS).

Pour les mammifères, 92 demandes faisaient également référence à des animaux en danger. Les chauves-souris sont orientées vers le GORNA (Groupeement Ornithologique du Rérige Nord-Alsace). Les autres demandes pour les mammifères sont de type « demandes d'information » (qui incluent aussi le signalement d'espèces ou de risque de destruction d'espèces) pour 44 appels, et de type « problème de cohabitation » (déplacement, salissures, phobes...) pour 150 appels.

La grande majorité des demandes (autre du Bas-Rhin, mais aussi du Haut-Rhin et même les départements limitrophes) n'ont pas été traitées mais à solliciter le service.

### Comment sont traités les appels ?

Les réponses sont faites avec un triple objectif :

- apporter des solutions durables aux problèmes de cohabitation avec la faune sauvage, éviter la destruction d'espèces par la mise en place de solutions écologiques alternatives, efficaces et pérennes ;
- venir en aide à des animaux en perte de vue et/ou blessés et réaliser ainsi des actions concrètes de protection des espèces ;
- informer et sensibiliser le public et l'éduquer à la présence de la petite faune sauvage dans les agglomérations en apportant des conseils et en favorisant cette "nature de proximité".



Un faon, principale réponse sollicitée à l'origine de questions de cohabitation (photo Sylvain Couderc)

Les demandes proviennent majoritairement de particuliers mais elles sont également émises par d'autres associations, des collectivités territoriales et des entreprises publiques et privées. Au-delà du service rendu aux personnes, de nombreux contacts permettent de découvrir des sites de présence jusque-là inconnus pour certaines espèces. L'amélioration des connaissances des espèces se traduit ensuite par la réalisation de mesures de préservation d'espèces vulnérables et de leurs milieux de vie.

Jusqu'à présent, la LPO et le GEPMA n'ont pas eu besoin de faire la promotion de ce service car la demande est déjà très forte. Le fonctionnement se fait donc principalement par le bouche à oreille, au travers du réseau associatif de protection de la nature et de certains services qui redirigent les appels vers le pôle MFS (pompiers, SPA, maires, vétérinaires, Brigades Vertes, Conseils Général...). Les sites Internet des deux structures relaient également l'information. Sauver un animal blessé ou en perte de vue, connaître le règlementation en vigueur, limiter les nuisances possibles occasionnées par certaines espèces sont autant de sujets qui sont détaillés sur le site Internet de la LPO.

Avril 2009 LPO Alsace



Photo : M. Sol - GEPMA



Photo Cathy Zell

## Volet Sensibilisation

### Site internet :

Le site Internet a été totalement remodelé. Un nouveau visage pour le site, avec possibilité de poster des articles et d'avoir accès aux dernières actualités de l'association.

### Sensibilisation :

23 sorties de sensibilisation ont été réalisées en 2009 en Alsace sur la thématique des mammifères.

Au niveau du personnel de l'association Erwann THEPAUT est embauché comme Chargé de mission Scientifique & vie associative à compter d'avril. Julien VITTIER quitte l'association en juin.

## Volet Vie associative

En 2009, le Conseil d'Administration de l'association s'est réuni à 4 reprises :

- le 20 avril,
- le 8 juin,
- le 29 août
- le 18 décembre.

L'Assemblée générale s'est déroulée le 21 novembre.



## GROUPE D'ÉTUDE ET DE PROTECTION DES MAMMIFÈRES D'ALSACE

Siège social : Musée Zoologique – 29 Bld de la Victoire – 67000 STRASBOURG  
Adresse postale : 8, rue Adèle RITON - 67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 22 53 51 - E-Mail : gepma@free.fr